



# VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

DCM 26/037 – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES – Révision du tableau des effectifs

République française

Département  
des Yvelines

Canton de Houilles

Le Conseil municipal  
se compose  
de **39 membres**

Le nombre  
des Conseillers  
municipaux en  
exercice est de **39**

Le 16 avril 2026 à 20h31, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Romain BERTRAND, Maire de Houilles.

*(Convocation et affichage effectués le 10 avril 2026).*

## PRÉSENTS :

M. BERTRAND Romain, M<sup>me</sup> DUARTE Margarida, M. LAMBART Thierry, M<sup>me</sup> COLLET Jennifer, M. CADIOU Patrick, M<sup>me</sup> BALLY Estelle, M. FERRAND Jean-Marie, M<sup>me</sup> COURTET Jennifer, M<sup>me</sup> JUNIUS Céline, M. BRAND Stéphane, M<sup>me</sup> CHARLOT Floriane, M. COSTA Constantino, M. HÉBERT Charles, M. PREVEAUX Christophe, M. RAUNER Adam, M<sup>me</sup> PELLAUMAIL Isabelle, M<sup>me</sup> SINACOLA Agnès, M. CARMIER Patrick, M<sup>me</sup> ZAHZOUH Lauryn, M<sup>me</sup> COLOMBANI Florence, M<sup>me</sup> PILLON Emilie, M. RIBEIRO José, M. PAYARD Jean-Claude, M<sup>me</sup> BA Charlotte, M. CABROL Christophe, M<sup>me</sup> HERVOCHON Valérie, M. BOULILA Frédéric, M. CHAMBON Julien, M. HAUDRECHY Christophe, M<sup>me</sup> GIROUX Dalila, M. MIQUEL Pierre, M<sup>me</sup> ODINOT Janick, M<sup>me</sup> GONÇALVES Sylvie, M<sup>me</sup> BELALA Monika, M. MOURTOUX Jean-François

## REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- |                                   |                                       |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| - M <sup>me</sup> GOMMÉ Stéphanie | par M. COSTA Constantino,             |
| - M. SCHMIDT Matthieu             | par M <sup>me</sup> BELALA Monika,    |
| - M. GOUT Christophe              | par M <sup>me</sup> COURTET Jennifer, |
| - M. CHAMBERT Julien              | par M. CHAMBON Julien.                |

## SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M<sup>me</sup> BELALA Monika a été désignée pour remplir ces fonctions.



# VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

VILLE DE  
HOUILLES

DCM 26/037

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Révision du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires modifiés ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale modifiée ;

Vu la délibération n°08/409 du 18 décembre 2008 fixant le tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet de la Collectivité ;

Vu la délibération n°26/003 du 20 janvier 2026 portant révision du tableau des effectifs ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 19 février 2026 ;

**Considérant** le tableau des emplois à temps complet et à temps non complet adopté par le Conseil municipal le 20 janvier 2026, ;

**Considérant** qu'il convient de procéder à une révision du tableau des effectifs du fait de différents mouvements de personnel ;

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

**Article 1<sup>er</sup> :** **AUTORISE** Monsieur le Maire à réviser et à actualiser le tableau des effectifs tel que présenté dans l'annexe jointe à la délibération.

**Article 2 :** **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits budget de la collectivité.

**Article 3 :** **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture  
078-2178031 13-20260416-DCM26-037-DE  
Date de réception préfecture : 22/04/2026

**Article 4 :** **Ampliation** de la présente délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Saint-Germain-en-Laye.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1  
du CGCT ont été accomplies pour  
le présent acte.

AR. délivré le : 22/04/2026

Publication effectuée le : 22/04/2026

Exécutoire ce jour : 22/04/2026



**Romain BERTRAND**

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20260416-DCM26-037-DE  
Date de réception en préfecture: 22/04/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, ou à compter de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles par courrier ou sur le site Télérecours citoyens ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, ou à compter de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.